



SOCIETE des ARTISTES du VAL de MARNE

RÈGLEMENT DU SALON SAVM 2024

Du 28 SEPTEMBRE au 20 OCTOBRE

Les inscriptions numériques se font en ligne via le site : artistes94.fr, Attention la photo numérique de 1 à 5 Mo. Une photo au mauvais format ne vous permettra pas de finaliser votre inscription (Confirmation de votre inscription par un mail de réception de votre inscription)

1-PARTICIPATION : Pour exposer, il faut

- S'inscrire en ligne via le site : <http://www.artistes94.fr>.
- Remplir le formulaire en ligne, ou en cas de difficulté, le soumettre par email, en joignant la photo de votre œuvre adressé à : societedesartistesduvaldemarne@gmail.com
- Fournir le numéro de son inscription à la Maison des Artistes et/ou un numéro de SIRET (ou équivalent pour les étrangers.) Toutes les ventes doivent être déclarées. Les artistes ne répondant pas à ce dernier point pourront être acceptés, **mais leurs œuvres ne figureront pas dans le tarif de vente**
- L'artiste s'engage à assurer une permanence de 4 heures, (proposition de jours jointe à ce règlement).

Le Salon est ouvert aux disciplines graphiques, picturales ou plastiques à l'exclusion de toute reproduction, copie, plagiat ou œuvre numérique. Les œuvres originales, personnelles, manuelles ne répondant pas à ces critères pourront être retirées du Salon sans recours contre la décision de l'Association.

2-FRAIS D'EXPOSITION : Incluant la reproduction dans le catalogue.

Jusqu'au format 8F (46cm/38cm):.....	35€
Du format 10F (55cm/46cm) au format 60F en hauteur (MAXIMUM largeur 100cm)	65€
Sculpture.....	65€

3-PAIEMENT DES FRAIS D'EXPOSITION : Faire un seul chèque portant au dos votre patronyme ou nom d'artiste à adresser par courrier avant le 15 avril 2024 à :

Ordre : SAVM, courrier : SAVM – Ateliers d'Art 5 ter, avenue du Bac 94210 La Varenne Saint Hilaire

Le chèque des frais d'exposition sera restitué (en intégralité) en cas de non sélection.

Joindre une enveloppe 16x23 timbrée à votre adresse pour le retour.

Joindre la feuille du règlement signée avec une date de garde proposée. La finalisation se fera avant le salon

4- PRESENTATION : Une seule œuvre sera exposée.

FORMAT DE L'ŒUVRE : peinture - gravure- dessin de 100 cm. **Format hors tout - ou - cadre compris**

Les œuvres peuvent être présentées avec des cache-clous ou caisses américaines, les œuvres papier dans des cadres à l'exclusion des sous verres non maintenus par des baguettes ; ces œuvres seront munies de supports solides permettant d'être posés sur les crochets des cimaises. Les sculptures seront présentées sur des socles blancs ou noirs récemment repeints et stables. Aucune œuvre figurant aux catalogues antérieurs ne sera retenue
L'œuvre retenue devra être disponible à l'accrochage.

5- PHOTO : **Une photo numérique de bonne qualité** : de 1 à 5 Mo maxi en format Jpeg de 300 dpi, fichier nommé avec :

Nom de l'artiste, titre, dimension, technique et orientation (H ou V)

6- JURY : Un jury indépendant constitué de peintres, sculpteurs, graphistes, graveurs, critiques d'art ou galeristes ..."

Il est seul décisionnaire de la sélection des artistes. Les dossiers complets seront soumis au jury. Après acceptation de l'œuvre par le jury aucun remplacement ne sera accepté. Les œuvres non conformes ne pourront pas être exposées, le règlement des droits d'exposition restant acquis à l'Association.

L'œuvre des artistes retenus figurera dans le catalogue du salon qui leur sera remis le jour du dépôt.

7- PRIX : 3 prix de peintures, de dessins /gravures et de sculptures sont décernées le soir du vernissage :

8- TRANSPORT : Le transport des œuvres est à la charge des exposants. Aucune œuvre ne pourra être conservée au-delà de la date de retrait. Les œuvres non retirées aux dates et heures précisées sur la fiche d'inscription seront confiées à un transporteur à la charge et frais de l'artiste (y compris les frais d'emballage) Minimum 10 € par jour de retard.

Société des ARTISTES DU VAL DE MARNE: Ateliers d'Art 5 ter, avenue du Bac 94210 La Varenne Saint Hilaire

Contact: societedesartistesduvaldemarne@gmail.com - <http://www.artistes94.fr>

Association loi de 1901 subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés et l'adagp

9-ASSURANCE : Les œuvres ne seront pas assurées par la Société des Artistes du Val de Marne. Par conséquent la SAVM conseille à ses exposants d'assurer personnellement leurs œuvres, clou à clou, couvrant tous risques, notamment de détérioration, incendie, vol, etc. De même la casse des cadres ou des sculptures restera sous la responsabilité de l'artiste.

10- REPRODUCTION : Chaque artiste s'engage à ne pas demander à la SAVM un droit de reproduction pour l'œuvre reproduite au catalogue ou dans les médias traitant de notre manifestation.

11- VENTE : L'artiste s'engage, en cas de vente grâce à l'exposition, à faire un don de 15% du montant à la SAVM.

12- ANNULATION : En cas de force majeure et quelle que soit la cause, la SAVM en avisera les exposants. Cela ne donnera lieu à aucun remboursement, ni dommages-intérêts

HORAIRES DU SALON : Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h

LIEU DU SALON – du DEPÔT et du RETRAIT :

**MAISON DES ARTS et de la CULTURE - VILLA MÉDICIS -
92, avenue du Bac ou 5 rue Saint-Hilaire 94210 LA VARENNE-ST HILAIRE
(Parking place du Marché)**

VERNISSAGE : Samedi 28 septembre à 18 h

DATES DU DEPÔT : Mercredi 25 septembre de 9h à 16h

DATES DU RETRAIT : Lundi 21 octobre de 10h à 14h, (nous comptons sur vous pour le respect des horaires)

FORMAT DE L'ŒUVRE : Une œuvre : peinture - gravure- dessin de 100 cm. maximum en largeur
(nous vous prions de respecter ce format)
Une sculpture sur son socle **blanc ou noir** (dimensions à indiquer)

Titre de l'œuvre :

L'adhésion en ligne et l'envoi du bulletin d'inscription valent pour acceptation des règles de l'Association. Les artistes ne pourront engager aucun recours pour obtenir un dédommagement selon les articles du présent règlement.

"En remplissant ce formulaire d'inscription du Salon, je donne mon consentement explicite à la SAVM, organisateur, pour collecter, stocker et traiter mes données personnelles telles que [nom, adresse électronique, numéro de téléphone, etc.].

Je comprends que ces informations seront utilisées uniquement dans le cadre de ce Salon, y compris pour la notification en cas de gain et la remise de prix. La durée de conservation de mes données sera de 6 mois à compter de la date de clôture du Salon. Je suis informé que je peux retirer mon consentement à tout moment en contactant la SAVM à : societedesartistesduvaldemarne@gmail.com. À la fin de la période de conservation, mes données seront supprimées de manière sécurisée.

Je reconnais que j'ai été informé de mes droits en vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et je comprends que mes informations seront traitées en conformité avec les exigences de ce règlement."

samedi	28/09/2024		mardi	08/10/2024		mardi	15/10/2024		
dimanche	29/09/2024		mercredi	09/10/2024		mercredi	16/10/2024		
			jeudi	10/10/2024		jeudi	17/10/2024		
mardi	01/10/2024		vendredi	11/10/2024		vendredi	18/10/2024		
mercredi	02/10/2024		samedi	12/10/2024		samedi	19/10/2024		
jeudi	03/10/2024		dimanche	13/10/2024		dimanche	20/10/2024		FIN à 17h
vendredi	04/10/2024								
samedi	05/10/2024								
dimanche	06/10/2024					lundi	21/10/2024		Retrait 10h-14h
HORAIRES 14h-18H									

Signature et NOM

Date